

## COMMENT REMPLIR VOTRE PROJET DE CONTRAT VALANT NOTE D'INFORMATION (1/2) – BULLETIN DE SOUSCRIPTION ?

### Situation professionnelle

**Code CSP :** veuillez noter le code correspondant à la catégorie socio-professionnelle de votre emploi d'après la liste CSP ci-dessous :

Code	Libellé	Code	Libellé
1000	Agriculteurs exploitants	5500	Employés de commerce
2100	Artisans	5600	Personnels des services directs aux particuliers
2200	Commerçants et assimilés	6100	Ouvriers qualifiés
2300	Chefs d'entreprise	6600	Ouvriers non qualifiés
3100	Professions libérales et assimilés	6900	Ouvriers agricoles
3200	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	7100	Anciens agriculteurs exploitants
3600	Cadres d'entreprise	7200	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
4100	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	7300	Anciens cadres et professions intermédiaires
4600	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	7600	Anciens employés et ouvriers
4700	Techniciens	7900	Retraités Ancienne activité inconnue
4800	Contremaîtres, agents de maîtrise	8100	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
5100	Employés de la fonction publique	8200	Inactifs divers (autres que retraités)
5400	Employés administratifs d'entreprise		

### Renseignements complémentaires

**Liste des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives**

Veuillez noter le code correspondant sur la liste ci-dessous :

Code	Libellé
01	Chef d'État, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
02	Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen
03	Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
04	Membre d'une cour des comptes
05	Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
06	Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière
07	Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
08	Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
09	Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité

**Liste des liens avec la personne exerçant la fonction politique, juridictionnelle ou administrative :**

Veuillez noter le code correspondant sur la liste ci-dessous :

Code	Libellé
01	Le conjoint ou le concubin notoire
02	Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
03	En ligne directe, les ascendants, descendants et alliés, au premier degré, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
04	Toute personne physique identifiée comme étant le bénéficiaire effectif d'une personne morale conjointement avec la personne exposée
05	Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne exposée

## Durée de votre souscription

Le contrat est souscrit pour une durée initiale fixe de 8 ans minimum et 30 ans maximum.

Dans tous les cas, le contrat prend fin en cas de rachat total par le souscripteur.

Veillez à ce que cette durée soit au moins égale à 8 ans.

La durée du contrat recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi. Le souscripteur est invité à demander conseil auprès de son assureur.

En dehors des cas de rachat avant 8 ans qui entraînent la clôture du PEA PME-ETI, le plan est automatiquement fermé dans les hypothèses suivantes :

- Non-respect des règles de fonctionnement du PEA PME-ETI, notamment : détention de deux ou plusieurs PEA PME-ETI par une même personne, dépassement du plafond réglementaire de versements (75 000 € à la date du 01/04/2017), détention d'un PEA PME-ETI par une personne fiscalement comptée à charge ou rattachée à un foyer fiscal, démembrement de titres figurant sur le PEA PME-ETI, inscription sur un PEA PME-ETI de titres non éligibles ou maintien de titres ne répondant plus aux conditions d'éligibilité
- Transfert du domicile fiscal du titulaire du Plan dans un État ou un territoire non coopératif au sens de l'article 238-0 du Code général des impôts
- Rattachement à un autre foyer fiscal d'un invalide titulaire d'un PEA PME-ETI
- Décès du titulaire
- Rachat total après la huitième année du Plan (un rachat partiel n'a pas pour effet de clore le PEA PME-ETI, le titulaire ne peut plus cependant effectuer de versement)
- Conversion en rente viagère

## Valeur de rachat de votre souscription au contrat

Remplissez la première case de la colonne 1 du tableau :

- (A) : indiquez le montant de votre versement initial, exprimé en euros

## Dernières recommandations avant votre souscription

- Avez-vous bien pris connaissance du Projet de Contrat Valant Note d'Information (2/2) – Conditions Contractuelles ?
- Avez-vous daté et signé partout où cela est nécessaire ?
- Avez-vous bien rempli le tableau de valeurs de rachat ?

### TRÈS IMPORTANT :

Sans la présence de votre email et de votre numéro de téléphone portable sur le bulletin de souscription nous ne pourrions vous communiquer votre code permettant de consulter et gérer votre contrat en ligne.

## PROCÉDURE DE TRANSFERT DE PEA PME-ETI

- Tout d'abord, complétez le bulletin "Demande de transfert de PEA PME-ETI vers un PEA PME-ETI Assurance" inclus dans le dossier de souscription.
- Une fois votre dossier de souscription complet reçu, nous envoyons directement votre demande de transfert à votre banque ou à votre assureur. Puis, nous lui adressons par lettre recommandée, deux documents :
  - Un certificat d'identification qui prouve à votre interlocuteur que nous avons bien ouvert un PEA PME-ETI à votre nom et en précise les références à utiliser pour effectuer chez SURAVENIR le virement des sommes figurant sur votre ancien PEA PME-ETI.
  - Un bordereau d'information à compléter par votre banque ou votre assureur, qui doit y indiquer l'ensemble des informations sur l'historique de votre PEA PME-ETI (date d'ouverture, versements effectués, somme transférée, etc.)
- Votre banquier ou assureur nous transmet le bordereau d'information complété et nous transfère l'intégralité des sommes figurant sur votre Plan. Ce transfert peut être plus ou moins rapide ; nous vous tiendrons régulièrement informé(e) de l'avancée de votre dossier.
- Votre contrat est officiellement ouvert chez SURAVENIR dès que nous recevons tous les éléments nécessaires de la part de votre banquier ou assureur : vous pouvez commencer dès lors à profiter de tous ses avantages, tout en conservant l'antériorité fiscale de votre PEA PME-ETI.